Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Associés de la SCI Michel THOMAS

Sérignan, le 17 juin 2018

Chers Associés,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- déclaration 2072 de la SCI Michel THOMAS

en annulation et remplacement de l'exemplaire expédié le 04 mai 2018.

Le report de la ligne 16 sur la ligne 17 annexe 2 colonne 'associé Thibault THOMAS' a été supprimé. Cette anomalie était sans conséquence pour le bilan et le compte de résultat de notre société et sans incidence déclarative.

Veuillez agréer, Chers Associés, l'expression de mes sentiments respectueux.

Thibault THOMAS.
Gérant

Envoi postal:

Mme THOMAS-BLONDEL Anne-Marie 14910 BLONVILLE sur Mer	LRAR 1A 149 556 67 54 6
Monsieur Eric THOMAS 78000 VERSAILLES	LRAR 1A 149 556 67 55 3
Monsieur Didier THOMAS 78000 VERSAILLES	LRAR 1A 149 556 67 56 0

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III au Code général des impôts

N° 2072-S-SD

DÉCLARATION RELATIVE AUX REVENUS PERÇUS AU COURS DE L'ANNÉE 2017

DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Nous contacter »

Adresse du service où il convient de renvoyer un exemplaire préidentifié de la présente déclaration

S.I.E AUTEUIL 16E*
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS

Identification du destinataire

MICHEL THOMAS S.C.I.
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16 ieme

Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, service
7570301	323973	83	EM	651

N° SIREN 378798995

SI VOUS ÊTES DANS L'UN DES CAS CITÉS AU DEUXIÈME PARAGRAPHE DU CADRE « DÉCLARATION À SOUSCRIRE » DE LA NOTICE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE DÉCLARATION N°2072-C DISPONIBLE SUR LE SITE *WWW.IMPOTS.GOUV.FR*

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT TÉLÉ-DÉCLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCÉDURE EDI-TDFC OU À PARTIR DE " MON ESPACE PROFESSIONNEL " SUR IMPOTS.GOUV.FR. POUR TOUTES PRÉCISIONS CONSULTER LA FICHE : " J'EFFECTUE MES DÉMARCHES SUR IMPOTS.GOUV.FR DANS MON ESPACE ABONNÉ (EFI) ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA TÉLÉDÉCLARATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL *WWW.IMPOTS.GOUV.FR*, RUBRIQUE « PROFESSIONNELS ».

Cette déclaration est à adresser au plus tard le deuxième jour ouvré qui suit le 1er mai, soit le 3 mai 2018 en double exemplaire (si vous déposez papier) au service des impôts des entreprises (SIE) du lieu du principal établissement de la société (c'est-à-dire le lieu de direction effective de la société) ou, le cas échéant à la Direction des grandes entreprises (DGE).

Nombre d'annexes :
2072-S-A1 : 1 2072-S-A2 : 1

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

R1	**Revenus bruts** (total des lignes 5+22-23+25 de l'ensemble des colonnes des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	649 232	R2	**Paiement sur travaux** (total des lignes 9 de l'ensemble des colonnes des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	
R3	**Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts** (total des lignes 17 de l'ensemble des colonnes des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	71 385	R4	**Intérêts d'emprunts** (total des lignes 20 de l'ensemble des colonnes des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	
R5	**Revenu net (+) ou déficit net (-)** (total des lignes 26 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)				577 847

Date et signature :	Téléphone :	Courrier électronique :
02/05/2018 M THIBAULT THOMAS	0467263191	thibault.thomas34@neuf.fr

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

II – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dénomination de la société	MICHEL THOMAS S.C.I.		
Adresse de la société	67 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS 16 ieme		
Adresse du siège social au 1er janvier 2017	67 BOULEVARD EXELMANS		
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'année 2017			
Date de clôture de l'exercice comptable	31/12/2017		
Nom du gérant	THIBAULT THOMAS		
Adresse du gérant	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN		
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable	DGL EXPERTS CONSEILS		
Adresse du comptable	2 RUE RENE GOMEZ 34500 BEZIERS		
N° de téléphone du comptable	0467092727		
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés	4		
Nombre total de parts dans la société au 1er janvier 2017	1500,00		
Montant nominal des parts au 1er janvier 2017	5		
Augmentation du nombre de parts au cours de l'année 2017	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'année 2017	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en moins:

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des **produits financiers** réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des **produits exceptionnels** (plus-values de cession)[1] réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des **charges exceptionnelles** (moins-values de cession)[2] réalisées par la société immobilière en €	

[1] Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple:* titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

[2] Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple:* titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

IV– LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

	Adresse des immeubles détenus au cours de l'année 2017	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Nature de l'immeuble*		En cas d'acquisition de l'immeuble au cours de l'année 2017, cocher la case
				A*	B*	
IV-1	220 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75019 PARIS	6		U		☐
IV-2						☐
IV-3						☐
IV-4						☐
IV-5						☐
IV-6						☐

* Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail «*impots.gouv.fr*».

V – IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIANT GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
V-1				IV....
V-2				IV....
V-3				IV....
V-4				IV....
V-5				IV....
V-6				IV....

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

VI – CESSION DE PARTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

		CESSION 1 C1	CESSION 2 C2	CESSION 3 C3	CESSION 4 C4	CESSION 5 C5	CESSION 6 C6
1	Associé ou usufruitier cédant	A....	A.....	A....	A....	A....	A....
2	Le cédant est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3	Associé ou usufruitier cessionnaire	A....	A....	A....	A....	A....	A....
4	Le cessionnaire est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5	Dates de la cession de parts de la société immobilière						
6	Nombre de parts cédées au cours de l'année 2017						
7	Cédant bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8	Cessionnaire bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐

XI :ANNEXE LIBRE :

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

VII – DÉTERMINATION DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELON LA RÈGLE DES REVENUS FONCIERS

REVENUS PERÇUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2017		Immeubles					
	RECETTES	Montant en €					
		IV 1..	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...	IV ...
1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	623 998					
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	25 234					
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance						
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés qui ne sont pas affectées à l'habitation dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers						
5	**TOTAL DES RECETTES** (lignes 1 + 2 +3 +4)	649 232					
	DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES						
6	Frais d'administration et de gestion	33 365					
7	Autres frais de gestion non déductibles pour leur montant réel (montant forfaitaire fixé à 20 € par local)	120					
8	Primes d'assurance	12 128					
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration						
11	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire						
12	Indemnités d'éviction, frais de relogement						
13	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	25 495					
14	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	13 546					
15	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure par les copropriétaires bailleurs	13 269					
16	Montant de la déduction spécifique						
17	**TOTAL DES DÉDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES** (lignes 6+7+8+9+11+12+13+14-15+16)	71 385					
20	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles						
21	**REVENU (+) OU DÉFICIT (-) DE L'IMMEUBLE** (lignes 5-17-20)	577 847					
22	Réintégration du supplément de déduction						
23	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés						
24	**REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-)** (lignes 21+22-23)	577 847					
25	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés						
26	**REVENU NET (+) OU DÉFICIT (-) À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS** Total de l'ensemble des colonnes de la ligne 24 + ligne 25	577 847					

(2) S'IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER DES ANNEXES SUPPLÉMENTAIRES, IL CONVIENT DE NUMÉROTER CHACUNE D'ENTRE ELLES EN HAUT À GAUCHE DE LA CASE PRÉVUE À CET EFFET ET DE PORTER LE NOMBRE TOTAL D'ANNEXES SOUSCRITES EN BAS À DROITE DE CETTE MÊME CASE.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

VIII – CESSIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

	Date de la cession réalisée par la société immobilière	Montant de la cession réalisée (cession de parts ou de cession d'immeubles) en €	Méthode de calcul des parts cédées par la société immobilière
1			
2			
3			
4			
5			

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

IX – LISTE DES ASSOCIÉES ET USUFRUITIERS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A1...	Associé n°A2...	Associé n°A3...	Associé n°A4...
1	Nom	BLONDEL	THOMAS	THOMAS	THOMAS
2	Nom marital	THOMAS BLONDEL			
3	N° de SIREN				
4	Prénom	ANNE MARIE	ERIC	DIDIER	THIBAULT
5	Date de naissance	09/11/1926	26/10/1954	16/12/1956	06/02/1958
6	Lieu de naissance	PARIS	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX	ISSY LES MOULINEAUX
7	Adresse au 1er janvier 2017	67 Boulevard EXELMANS 75016 PARIS	2 PLACE ROYALE RESID 78000 VERSAILLES	33 AVENUE DE LOUVRE 78000 VERSAILLES	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN
8	Adresse au 31 décembre 2017 en cas de changement d'adresse au cours de l'année				
9	Date d'entrée dans la société immobilière				
10	Date de sortie de la société immobilière				
11	Nombre de parts détenues en pleine propriété dans la société immobilière au 31 décembre 2017	372,00	376,00	376,00	376,00
12	Montant nominal des parts détenues au 31 décembre 2017	5	5	5	5
13	Acquisition(s) de parts au cours de l'année 2017	☐	☐	☐	☐
14	Cession(s) de parts au cours de l'année 2017	☐	☐	☐	☐
15	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	IV...	IV...	IV...	IV...
16	Nombre de parts détenues en nue-propriété		124,00	124,00	124,00
17	Nombre de parts détenues en usufruit	372	0	0	0
18	Détenteur(s) de l'usufruit	A... A... A...	A1... A... A...	A1... A... A...	A1... A... A...
19	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
20	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
21	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière (case R6 du cadre III*quote-part de détention dans la société)				
22	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués				
23	Intérêts des comptes courants d'associés				

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

ANNEXE 2 **2072-S-A2-SD**

A – ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A.1.	Associé n°A.2	Associé n°A.3.	Associé n°A.4.
A	**Quote-part des revenus bruts** (lignes 5+ 22-23+25 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – **2072-S-A1-SD*** quote-part détenue dans la société immobilière)	161 334	162 633	162 633	162 633
B	**Quote-part des frais et charges déductibles** (ligne 17 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – **2072-S-A1-SD*** quote-part détenue dans la société immobilière)	17 739	17 882	17 882	17 882
C	**Quote-part des intérêts d'emprunt** (ligne 20 de l'ensemble des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers"* quote-part détenue dans la société immobilière)				
D	**Quote-part du revenu net ou déficit** (A – B – C)	143 595	144 751	144 751	144 751

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.